



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 20 avril 2012

N° 452

Politique

La « boussole présidentielle » est un sondage qui ne dit pas son nom...

La « boussole présidentielle », c'est l'instrument commercial, sous couvert de scientificité, utilisé notamment par *Ouest-France* et *20-Minutes* (quotidien gratuit dont le groupe Ouest-France détient 50 %), pour attirer le chaland. L'instrument est ludique. Il ressemble au questionnaire d'un sondage. Il vous dit de quels candidats vous êtes le plus proche. Autrement dit, si vous ne voulez pas vous intéresser au programme de chaque candidat, si vous ne savez pas pour lequel voter, alors utilisez la « boussole » et vous saurez quel bulletin mettre dans l'urne...



Le succès de l'instrument était trop facile pour s'arrêter là. Alors qu'il ne s'agit en aucun cas d'un sondage répondant aux normes déontologiques et techniques, les chercheurs qui donnent leur caution à l'opération utilisent maintenant les réponses pour des « analyses » politiques.

Ainsi, *20-Minutes*, dans son édition du 17 avril 2012, décortique le vote Marine Le Pen à partir de deux questionnaires de la « boussole ». Certes, l'enquête se base sur les réponses de 9 300 personnes ayant déclaré voter Marine Le Pen au premier tour, mais celles-ci savaient-elles que leurs réponses aux questions allaient ainsi permettre aux chercheurs de livrer des conclusions, qui se veulent scientifiques, sur le profil du votant Marine Le Pen ?

À lire absolument : « *Ouest-France* et l'élection présidentielle : la " boussole " ne permet pas toujours de garder le cap... » (respectueuse impertinence), *La Lettre du CÉAS* n° 281 d'avril 2012.

Ce que proposent les candidats pour les associations...



Le 10 mars 2012, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) a auditionné François Bayrou, François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, ainsi que Nathalie Kociusko-Morizet, porte-parole de Nicolas Sarkozy, sur ses propositions en faveur des associations. *Associations mode d'emploi*, dans son n° 138 d'avril 2012, livre un tableau de synthèse sur les positions de chaque candidat.

Concernant le bénévolat, alors qu'il devrait rester... du bénévolat, les candidats tombent dans le piège de la surenchère avec des mesures dont on imagine les difficultés d'application. Nicolas Sarkozy (via Nathalie Kociusko-Morizet) traduirait le bénévolat en points dans les parcours universitaires et ouvrirait des droits à la formation. François Hollande intégrerait le bénévolat dans la validation des acquis professionnels et mettrait en place un « congé engagement ». François Bayrou prendrait en compte le bénévolat pour la validation des acquis, mais aussi pour la retraite. En outre, il instituerait des bourses du bénévolat pour les jeunes (300 à 400 euros par mois)... tout en favorisant le service civique. Eva Joly prendrait en compte le bénévolat dans la reconstitution de carrière (retraite). Enfin, Jean-Luc Mélenchon donnerait un statut au bénévole et créerait des décharges horaires sur le modèle syndical. Ces propositions appellent deux observations : certaines existent déjà... Elles posent surtout la question de la définition de ce qu'est une activité bénévole. D'ailleurs, quand on demande aux candidats quels sont les trois mots qui, pour eux, définissent les associations, on n'est pas surpris de trouver un « *divers* » chez Nicolas Sarkozy ou un « *compliqué* » chez Jean-Luc Mélenchon.

Concernant la systématisation des appels d'offres – qui fragilise et divise le secteur associatif –, Nicolas Sarkozy y reste favorable car « *ils permettent la transparence des critères de sélection* ». Pour François Bayrou, l'appel d'offres doit rester l'exception et la subvention la règle. François Hollande, Eva Joly et Jean-Luc Mélenchon sont contre ce

recours aux appels d'offres.

Concernant la réduction d'impôts pour les dons, elle n'apparaît pas menacée. François Hollande supprimerait même le plafonnement, alors que François Bayrou serait d'avis de « *rabattre* » cette « niche fiscale ».

Concernant le service civique, Eva Joly se fixe comme objectif 75 000 jeunes et François Hollande 100 000... François Bayrou est également d'avis de « *le favoriser* » et Nicolas Sarkozy se déclare « *pour sa montée en puis-*

sance ». Jean-Luc Mélenchon va à contre-courant. Il suggère sa suppression. Il y voit « *une très belle idée qui est devenue une arnaque pour faire un contrat précaire de plus* »...

NB. Seuls les candidats ayant une représentation au Parlement avaient reçu une invitation de la CPCA.

À lire également : « Les associations du secteur social et médico-social veulent peser sur la campagne électorale », *La Lettre du CÉAS* n° 281 d'avril 2012.

Travail social

Des travailleurs sociaux de plus en plus précaires Les économies n'éprouvent pas seulement les usagers

Malgré de vagues tentatives de syndicats ou de cadres d'administration pour sensibiliser des candidats à l'élection présidentielle au manque de moyens, le mal-être des travailleurs sociaux s'accroît depuis quelques années en même temps que le mal-être de ceux qu'ils doivent aider. *Actualités Sociales Hebdomadaires*, dans son édition du 23 mars 2012, se penche sur la « montée de ce ras-le-bol » des travailleurs sociaux, tandis que Florence Aubenas, dans *Le Monde* du 18 avril 2012, se concentre sur le cas des employés des Caisses d'allocations familiales (CAF).

C'est une quasi-obligation de tenter de sensibiliser les candidats à l'élection présidentielle pour un syndicat défendant un corps de métiers se sentant vulnérabilisé par les décisions politiques. Ce n'est pas pour autant un gage d'écoute. Le 20 mars, le Snuclias-FSU ⁽¹⁾ a envoyé un courrier à huit candidats pour leur faire prendre conscience du « *bilan des politiques sociales actuelles et leurs conséquences sur les populations et le travail social* ».

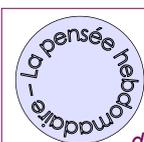
Selon ce syndicat, une aggravation est ressentie depuis environ dix ans. Elle serait due au manque de moyens et à l'encadrement trop fort des pratiques. Son secrétaire national, Hervé Heurtebize, constate parmi les travailleurs sociaux un « ras-le-bol » et l'explique par leur impossibilité de faire leur travail tel qu'ils le devraient. Les réponses aux problèmes sont données d'avance par un cadre formaté qui nie l'individualisation du besoin et de la réponse, mais qui prend en compte le coût. C'est ce qui fait dire à Hervé Heurtebize que la défense des intérêts des usagers, souvent vulnérables, est directement liée à celle des travailleurs sociaux, même si les revendications catégorielles ne sont pas exclues. Didier Bourgoïn, secrétaire général du Snuclias, évoque le problème de l'évolution du statut et rappelle qu'« *en*

1985, une assistante sociale commençait à 2,25 SMIC, contre 1,18 aujourd'hui ».

Du côté de la CAF, la tentative de sensibilisation des politiques a été faite en 2010, non pas par un syndicat, mais par Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Il avait évoqué la possibilité d'une « *implosion* », pensant probablement obtenir les postes supplémentaires qui, dans la situation d'avant-crise, étaient promis après ce genre de déclaration alarmiste d'un cadre important de l'administration. Malgré quelques CDD en plus, ce fut un échec. L'attente pour atteindre l'accueil est fixée par un cahier des charges irréaliste et les employés d'accueil sont chargés de tenir les cadences de « *dégagement* » selon le terme en usage. Certaines CAF arrêtent parfois l'accueil pour traiter les dossiers en retard (quelques mois en général). Le manque de moyens va même parfois jusqu'à toucher la maintenance du matériel.

Mais, de même que pour les travailleurs sociaux défendus par le Snuclias, le problème ne réside pas uniquement dans la difficulté de faire son métier correctement, ces travailleurs voient aussi leurs conditions matérielles se détériorer et parfois l'écart avec les demandeurs d'allocations se réduire. Certains ont même bénéficié d'un complément des minima sociaux lors de la mise en place du RSA en 2009.

Au final : l'absentéisme, toujours révélateur du bien-être ou non au sein d'une administration, profession ou autre, s'accroît du fait des arrêts maladie, notamment pour dépression, tandis que selon une enquête interne de 2011, sur l'ensemble des salariés de la sécurité sociale dont la CAF est dépendante, 5 % « *ont pu avoir des pensées mortifères ou suicidaires* ».



« *J'avoue être parfois pris de vertige en entendant les candidats se livrer au chiffrage de leurs programmes. Telle mesure coûtera tant de milliards, mais elle sera compensée par telle autre qui rapportera autant de milliards, sans oublier qu'en dépensant tous ces milliards on dégagne en réalité des marges de manœuvre qui permettront d'économiser encore plus de milliards, et ainsi de suite. Ainsi valent les milliards et les dizaines de milliards sous nos yeux ébahis, au gré des chiffrages, des contestations de chiffrages et des affinages de chiffrages. On dirait de l'argent virtuel, comme s'il ne fallait pas réellement, un jour ou l'autre, le sortir de sa poche. (...) Nous en sommes réduits à croiser les doigts, en priant pour que ne se joue pas sous nos yeux la scène décrite par Cocteau : "Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs" ».*

Alain Rémond, « *Déchiffrement des chiffrages* » (billet), *La Croix* du 6 avril 2012.

⁽¹⁾ – Syndicat national unitaire Collectivités locales, Intérieur, Affaires sociales.